

Engagement d'impartialité du Comité de Direction

AUCENTUR, Organisme Tiers Indépendant accrédité par le COFRAC pour les activités de validation et de vérification sous le numéro 3-1913 (dont la portée est disponible sur www.cofrac.fr), s'engage à garantir l'indépendance et l'impartialité de ses activités de vérification.

Notre société se définit comme un partenaire impartial, à même de délivrer ses prestations en parfaite indépendance et garantit que ses activités de vérification sont dépourvues de tout conflit d'intérêt ou risque collusoire. A cet effet, en amont de chaque mission, des procédures d'identification, d'analyse et de contrôle des risques de manque d'impartialité sont systématiquement mises en œuvre conformément à la norme ISO 17029.

Les décisions de vérification, conformément au système de management de qualité d'AUCENTUR, s'adossent systématiquement à des rapports documentés, et sont prises par le comité de direction qui n'a pas participé à l'exécution de la mission.

AUCENTUR s'engage à respecter cette politique et à la faire respecter par toute personne impliquée par les activités de validation et de vérification couvertes par l'accréditation.

Fait à

Le

Jean-Luc BESSONNET

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

Co-gérant

Laurence VERSAILLE

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

Co-gérante

Aucentur

SARL au capital de 10 000 euros – 490 939 295 R.C.S Bordeaux – 19-21 rue de Commandant Cousteau 33100 Bordeaux
Société de commissariat aux comptes inscrite à la CRCC de Grande Aquitaine
N°TVA intracommunautaire : FR64490939295
Tél : 05 56 97 77 76
bordeaux@aucentur.fr

